



Nouvelle CAE : NON au MINI-RIL !

En septembre dernier, dans le cadre de la Section Régionale interministérielle d'Action Sociale (SRIAS), FO a dénoncé la volonté de l'État de préparer un Restaurant Interadministration de Lyon (RIL) en format très réduit.

Après une première réunion (11/09/2020) où nous nous sommes abstenus en raison du manque d'éléments, nous avons exigé une seconde réunion, en présentiel et la présentation d'un projet détaillé répondant à nos interrogations et à nos refus :

- Non au co-working dans l'espace restauration !
- Dénonciation de l'augmentation factice des capacités reposant sur un taux de rotation en forte hausse (De 1,9 à 2,4).
- Quelle est la surface du restaurant en projet ?

S'est donc tenue une seconde réunion sur le même thème le 18/09 où nous découvrons donc l'inadmissible : **une surface qui passe de 2900m² à 2000 ; -31 %!** L'administration pensait-elle vraiment faire passer inaperçu un tel projet ?

Le gérant du restaurant dresse le même constat à la lecture du document qu'il découvre en même temps que nous.

FO se positionne contre ce projet. Seul.

Le 9 mars dernier, un Comité Interadministration d'Action Sociale (CIAS) a siégé en intégrant ce sujet.

FO, syndicat majoritaire, s'est opposé à ce projet contestant à nouveau entre autres, la surface réduite et le co-working. Nous avons été suivis par une autre organisation et certains ministères se sont abstenus.

Nous notons que sous la pression, l'administration n'évoque plus 2000m² mais 2200 à 2500... sans précision entre salles de restauration et de cuisine ! Il semble que l'administration continue à prendre ses fonctionnaires pour des idiots...

Enfin, l'insertion du RIL dans la 1ere phase de travaux contrairement à ce qui était prévu appelle notre vigilance sur le maintien de la seconde. La réduction de surface de plus de cinquante mille m² à trente-quatre mille est déjà insupportable avec l'arrivée de nouvelles administrations.

FO revendique :

- **le maintien des surfaces du RIL**
- **zéro co-working au RIL**
- **non à l'augmentation du taux de rotation**
- **des garanties du maintien de la 2de phase de la CAE !**